

L'ATELIER de la COP 21 : un lieu pour agir, échanger, s'informer

Un an après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, approuvé dans le cadre de la COP21, la Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C, en définissant une politique « Climat – Air – Energie » ambitieuse. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui devront être exemplaires, la Métropole fait le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Cette COP21 locale doit fédérer les acteurs économiques et institutionnels du territoire, les citoyens et les communes pour construire leur propre engagement, dont l'ensemble prendra la forme fin 2018 d'un « Accord de Rouen pour le climat ».

La Métropole invite chacun à prendre sa part de responsabilité et à s'investir dans ce projet. Elle met en place des outils visant à accompagner les démarches individuelles et collectives : l'ATELIER de la COP 21 et la plateforme numérique notrecop21.fr en sont les premiers. Situé rue du Général Giraud, l'ATELIER de la COP 21 est un lieu permettant à chacun de s'informer, de comprendre les enjeux du réchauffement climatique et de définir son engagement pour le climat. Il sera ouvert du mardi au samedi et animé tout au long de l'année par des expositions, animations, ateliers...et ouvert aussi à tous pour échanger, se rencontrer et agir pour le climat.



→ L'Atelier : un lieu pour tous

Citoyen, entreprise, association, tous pourront réserver gratuitement les salles de l'Atelier (l'espace principal et la salle de réunion) pour des animations ou des réunions en signant une convention d'occupation. Les réservations sont possibles directement depuis la plateforme notrecop21.fr

→ L'Atelier : lieu animé !

L'année 2018 sera ponctuée par des conférences, des expositions, et animations diverses pour agir et s'informer sur le réchauffement climatique. Une thématique par mois est proposée pour structurer les évènements. Tout l'agenda actualisé est en ligne sur notreCop21.fr

En janvier & février une exposition sera visible « Eco-gestes domestiques : un petit geste pour moi, un grand pas pour la planète ». Comment, en famille, adopter les éco-gestes au quotidien, faire des économies et ainsi participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour l'année 2018, de nombreuses expositions sont programmées sur des thématiques environnementales : mobilité, biodiversité, énergie, agriculture...

→ L'Atelier : un lieu durablement aménagé

La ressourcerie Resistes a participé à l'aménagement de l'Atelier en customisant du mobilier récupéré. La Ressourcerie est un lieu de collecte, de valorisation en vue du réemploi et de revente d'objets et de mobilier, qui participe à la réduction des déchets. L'Atelier est aussi géré au quotidien dans un objectif de minimum de déchets.

Informations pratiques sur l'ATELIER de la COP21

Ouvert du mardi au vendredi de 11h-13h & de 14h-19h | Le Samedi de 11h-19h

Contact de l'atelier : cop21@metropole-rouen-normandie.fr | 02 76 30 30 21

Se rendre à l'Atelier
66, rue du Général Giraud, Rouen
Métro, TEOR 1-2-3 et Cy'clic : station Théâtre des Arts

Une plateforme numérique à disposition de tous

En complément de ce lieu d'échange et de partage, une plateforme numérique a été ouverte.



La plateforme numérique www.notrecop21.fr est à disposition de tous pour s'informer sur l'actualité de la COP21 de Rouen et officialiser les engagements personnels. Plusieurs entrées seront proposées : citoyen, entreprise, communes. Un outil qui permettra à chacun d'évaluer son engagement actuel et de se fixer des objectifs.

Quelques exemples : Engager la rénovation énergétique de son logement, utiliser et produire de l'énergie renouvelable, utiliser les modes de transports collectifs ou doux, choisir une alimentation locale et de saison, recycler et acheter d'occasion ou partager des équipements peu utilisés... Une carte interactive du territoire permettra de retrouver les initiatives utiles en lien avec les objectifs fixés : déchets, alimentation, mobilité, énergie, etc.

- Une plateforme numérique dédiée, consultable sur ordinateur et smartphone
- Une mine d'informations pour les citoyens, les associations, les entreprises, les communes
- Un outil pour s'engager individuellement ou collectivement
- Une carte interactive du territoire avec les initiatives portées localement pour s'engager ou consommer près de chez soi : déchets, alimentation, mobilité, énergie...
- Un agenda et un planning de réservation des salles de l'Atelier

La COP 21 locale de la Métropole Rouen Normandie

L'Accord de Paris pour le climat est entré en vigueur le 4 novembre 2016. L'engagement est unique et l'enjeu mondial : renforcer les plans d'actions pour contenir la hausse de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2°C, voire 1,5°C. La Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans la dynamique internationale et sa mise en œuvre locale en définissant une politique « climat - air - énergie » ambitieuse. Première étape de la démarche, le diagnostic de son Plan Climat Air Énergie Territorial a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole ne peuvent suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui devront être exemplaires, la Métropole fait donc le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Elle a lancé sa démarche de « COP21 locale » aux côtés du WWF France afin de fédérer les acteurs économiques et institutionnels, les communes et les citoyens pour construire leur propre engagement pour le climat qui devra culminer fin 2018 vers un « Accord de Rouen pour le climat ».

Afin de répondre à cette ambition et de fédérer le plus grand nombre, la Métropole a signé mi-avril 2017 une convention de trois ans avec le WWF France pour mettre en œuvre cette démarche territoriale nouvelle. Il s'agit d'une démarche collective et innovante pour construire une ambition partagée, la rendre compréhensible par le plus grand nombre, permettre son appropriation par tous et ainsi ancrer le Plan climat (PCAET) dans le quotidien des citoyens et des acteurs économiques.

Aujourd'hui, la Métropole a annoncé de poursuivre l'ambition d'une Métropole où 100% de l'énergie consommée sera d'origine renouvelable à l'horizon 2050. Pour ce faire, la métropole ambitionne d'ici 2050 de :

- Diviser par 2 les consommations énergétiques actuelles du territoire qui se traduit dans le secteur du logement par une isolation performante de 100% des habitations au niveau des bâtiments basse consommation d'ici 2050
- Multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables (EnR) sur le territoire
- Participer à une stratégie de développement des EnR au niveau régional en partenariat avec la Région Normandie et les territoires volontaires, en particulier les intercommunalités voisines avec qui des contacts sont en cours. La Métropole souhaite soutenir le développement des EnR autour de son territoire dans le cadre d'un dialogue stratégique avec la Région Normandie, chef de fil de cette compétence.

Ces actions combinées permettront à l'horizon 2050 de diviser par plus de 4 fois les émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à celles de 2010.

Contact presse :
Marion FALOURD
02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54
Marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr

